

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine nommant un Grand-Croix dans l'Ordre de Saint-Charles.

ECHOS ET NOUVELLES :

État des jugements prononcés par la Cour d'Appel.
Mouvement du Port de Monaco.

FAITS DIVERS :

Un enviable record.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 5 juillet 1916, Sir Arthur Walsh, Maître des Cérémonies de la Cour de S. M. le Roi d'Angleterre, est promu au grade de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

ÉCHOS & NOUVELLES**DE LA PRINCIPAUTÉ****COUR D'APPEL**

Dans ses audiences des 3 et 8 juillet 1916, la Cour d'Appel a prononcé les jugements suivants :

M. A., bijoutier, né le 23 août 1880, à Arezzo (Italie), demeurant à Monte Carlo, — infraction à l'Ordonnance Souveraine du 12 juillet 1914 et à celle du 6 juin 1867 : deux amendes de 25 francs chacune pour omission de tenue de registre et défaut de poinçonnages ;

M. R., frère du précédent, bijoutier, né le 14 septembre 1876, à Arezzo (Italie), demeurant également à Monte Carlo, — 150 francs d'amende pour défaut d'autorisation de fabrication et à deux amendes de 50 francs chacune, pour omission de tenue de registre prescrit et de présentation au Bureau de la Garantie de divers bijoux fabriqués, et de 30 francs, pour contravention à l'Ordonnance Souveraine du 6 juin 1867 sur la Police Générale, peine qui se confondra avec celle de 150 francs ci-dessus. (Par défaut contre les deux condamnés)

S. J., épouse O. P., laitière, née le 24 mai 1873, à Tende (Italie), demeurant au Cap d'Ail, — 25 francs d'amende (avec sursis), confiscation des objets saisis, le mari déclaré civilement responsable, pour mise en vente de lait falsifié.

S. M.-P., épouse B. M., laitière, née le 15 septembre 1865, à Tende (Italie), demeurant à Roque-

brune-Cap-Martin, — 50 francs d'amende (peine qui se confondra avec celle de 200 francs ci-après), confiscation des objets saisis, le mari déclaré civilement responsable, pour mise en vente de lait falsifié ;
S. M.-P., épouse B. M., 200 francs d'amende, insertion d'un extrait de l'arrêt dans le *Journal de Monaco* et le *Petit Monégasque*, confiscation des objets saisis, le mari déclaré civilement responsable, pour mise en vente de lait falsifié et tromperie sur la qualité de la marchandise.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACODéparts du 1^{er} au 8 juillet 1916 :

Vapeur « Erdre », français, capitaine Berteaud, à destination de Marseille, sur lest.

Brick-goélette « Marie », français, cap. Ciaparra, à destination de Propriano, sur lest.

FAITS DIVERS

On a souvent dit que la Presse était — comme la langue — la meilleure et la pire des choses. Il semble bien qu'en matière de bienfaisance, elle soit la plus utile des auxiliaires.

C'est ainsi que notre grand confrère le *Times* n'a pas recueilli moins de quatre millions de livres sterling pour les victimes de la guerre. Cent millions de francs !

Ce succès est, assurément, sans précédent. Il témoigne de la générosité du peuple britannique comme de la puissance du journal qui a lancé cette souscription. Nos plus chaleureuses félicitations à notre illustre confrère.

ÉTUDES HISTORIQUES**LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**depuis le XVII^e siècle.

Suite (4)

Enfin, indiquons que, par un sentiment de piété à la mémoire de Lulli, le Prince avait voulu faire représenter son premier et son dernier ouvrage, celui qui avait ouvert et celui qui ferma la carrière du Maître.

Le premier avait été une pastorale : LES FÊTES DE L'AMOUR ET DE BACCHUS, dont les scènes avaient

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

été demandées par Lulli à trois poètes : Molière, Benserade et Quinault. Dès qu'il eut obtenu le privilège d'exploitation de l'Opéra, le malin compositeur se préoccupa de donner immédiatement consécration effective à sa nouvelle qualité de directeur. Dans ce but, il improvisa cet ouvrage en utilisant des airs à danser qu'il avait composés pour les ballets du Roi. C'est pour être plus vite prêt qu'il partagea le poème entre trois de ses amis. Ainsi il put rapidement, avec une œuvre inédite, mettre en action le théâtre qu'il avait hâtivement aménagé au Jeu de Paulme du Bel-Air, rue de Vaugirard.

Bien qu'improvisée, la pièce obtint un vif succès. Le Roi l'honora de sa présence. Des seigneurs de la Cour voulurent y danser ; les chroniques du temps citent parmi ces nobles interprètes : Monsieur le Grand, le duc de Monmouth, le duc de Villeroy, le marquis de Rassin.

A Paris, on conserve de cet ouvrage deux partitions d'orchestre et un petit cahier de haute-contre de violon que l'on tient pour précieux, parce qu'il représente la plus ancienne de toutes les parties du répertoire subsistant à la Bibliothèque de l'Opéra.

De son exécution au Palais de Monaco, il restait à l'inventaire une partition d'orchestre en manuscrit, une autre imprimée en 1713 et trois parties en cahiers.

Le dernier ouvrage du Maître a été ACIS ET GALATÉE, pastorale héroïque en 3 actes et un prologue, sur un livret de Campistron, créée au château d'Anet, chez le duc de Vendôme, en présence de M^{gr} le Dauphin, au mois de septembre 1686. Lulli, malade, ne travailla plus, et sa mort survint en mars 1687. C'est une fort agréable partition ; elle fut fort goûtée et se maintint par diverses reprises jusqu'en 1762.

La Bibliothèque de l'Opéra de Paris est riche encore en matériel de cet ouvrage : elle possède trois partitions et vingt-quatre parties.

La Bibliothèque Musicale du Palais de Monaco en avait également conservé un important matériel : une partition d'orchestre, huit parties ; en outre, un cahier de basse continue et un cahier manuscrit des parties du ballet portant l'inscription : *Pour Madame la Princesse de Monaco*.

Après les œuvres de Lulli, nous allons examiner celles de Campra qui ont été exécutées au Palais de Monaco en cette même période.

(A suivre.)

PHILIPPE CASIMIR.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

BILLETS D'ALLER ET RETOUR COLLECTIFS DE VACANCES à prix réduits, toutes classes, pour familles d'au moins trois personnes.

Emission du 15 juin au 30 septembre, au départ de toutes gares P.-L.-M.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Arrêts facultatifs.

Validité jusqu'au 5 novembre.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il peut être délivré, à un ou à plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de vacances et en même temps que ce billet, une carte d'identité, sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'HOTEL DE PARIS ET SES ANNEXES A MONTE CARLO

Liste des numéros des Obligations de la Société de l'Hotel de Paris (Emission 1905) sorties au tirage du 4 juillet 1916 et dont le remboursement au pair aura lieu à partir du 15 juillet prochain en même temps que le coupon d'intérêt N° 22 échu à cette date.

Table with 6 columns of numbers: 25 787 1263 2137 3370 4457, 81 854 1265 2216 3443 4466, 171 939 1317 2222 3445 4547, 256 955 1451 2450 3714 4623, 417 1057 1518 2469 3808 4643, 477 1069 1703 2492 3809 4753, 535 1099 1798 2591 3895 4872, 641 1111 1837 2683 3979 4954, 736 1235 2057 2925 4077 4956, 751 1236 2077 2956 4137 4972, 757 1250 2110 3348 4291

Le Livret-Chaix Continental renferme les services de toute l'Europe et un Guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1er vol. — Services français, avec huit cartes des différents réseaux. Prix : 2 francs.

2e vol. — Services franco-internationaux et étrangers, avec neuf cartes des pays d'Europe et une carte des principales relations internationales. Prix : 2 francs

Livret spécial pour la Suisse. Prix : 0 fr. 50.

Livret spécial pour le réseau du Midi, l'Espagne et le Portugal. Prix : 0 fr. 50.

Se trouvent dans toutes les gares, et à la LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20, Paris

AMEUBLEMENTS & TENTURES

EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Reparations de Meubles

Etouffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvels

PRIX MODÉRÉS

BAINS DE MER DE MONACO

PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours de 7 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. 1/2 du soir

LEÇONS DE NATATION DOUCHES (jet ou pluie) MASSAGE (manuel et électrique)

Un service de Car-automobile dessert l'Etablissement et part toutes les demi-heures de la place du Casino

ASSURANCES

par Compagnies assujetties au CONTROLE DE L'ÉTAT FRANÇAIS, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco par Décision du Conseil d'Etat et Approbation de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

LA FRANCE Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1837. Capital et Fonds de garantie... LA CONCORDE Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1905. Capital social... Vie. Dotation des enfants. Rentes viagères. Retraite. Incendie et Explosions. Tous Accidents sur terre et sur mer. Responsabilité civile et professionnelle. Bris de glaces. Dégâts des Eaux. Vol et Malversations.

LOUIS BIENVENU

Agent général d'Assurances

Villa Marie-Pauline, 1, Avenue Crovetto Boulevard de l'Ouest, MONACO

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière Comp* d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

La Préservatrice C* Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, aéroplanes, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice. Responsabilité civile des entrepreneurs. Bris des glaces.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT 1, place d'Armes, Condamine et Villa Le Vallonnel, Beausoleil.

BULLETIN DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, du 12 juillet 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 39.557, 48.061, 52.515.

Exploit de M° Vialon, substitué par M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 7 août 1915. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 156.731 à 156.740 inclus.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 52.712.

Exploit de M° Vialon, substitué par M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 46.018 et 52.961.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n° 33.548 et 33.549.

Exploit de M° Vialon, huissier, substitué par M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M° Vialon, huissier, substitué par M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 41.259 et 41.260.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 44.620 et 53.447.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 26.387 et 26.388.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 14 mars 1916. Dix Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, substituant M° Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M° Vialon, huissier à Monaco, substitué par M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 43.178.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 19.985.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 11.287 et 17.628.

Exploit de M° Vialon, huissier, substitué par M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1er juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53.397.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, du 1er juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M° Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 31.879 et 84.716.

Mainlevées d'opposition.

Néant.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.